

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 23/10/2026

Reçu en préfecture le 23/10/2026

Publié le

ID : 089-200042356-20261020-43_2026-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE	Le vingt octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Marland à TONNERRE, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	<u>Etaient présents</u> : Aisy-sur-Armançon : M. Anthony LEMERCIER Ancy-le-Libre : M. Laurent PRIMARD Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Gilles GUILLEMENOT Bernouil : M. Patrice LAUGELOT Béru : Mme Cyrielle SAUNIER
SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS	CCCVT pour Fleys : M. Xavier COLLON Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Châtel-Gérard : Mme Elisabeth LANDRIER Cheney : M. Christophe DONADA Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Michel GUINOT
<u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 56 - Présents : 46 Absents : 10 dont ayant donné Pouvoir : 0 - Votants : 46	Dannemoine : M. Philippe MARTY Dye : Mme Sandrine MAGAUD Epineuil : M. Matthieu PONZ Fleys : Mme Céline ROUSSEAU Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Fulvy : M. Hervé BIZIOT Gigny : M. Denis DUTARTRE Jully : Mme Agnès HAY Junay : M. Dominique PROT Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Marie SEGADO Pacy-sur-Armançon : Mme Céline FRANCHE
<u>Compétence EAU :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 49 - Présents : 39 - Absents : 10 dont ayant donné pouvoir : 0 - Votants : 39	Perrigny-sur-Armançon : M. Jean-Louis INOT Pimelles : Mme Josette LAURENT Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Sébastien NEVEUX Saint-Martin-sur-Armançon : M. André MLYNARCZYK Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Bas : Mme Roselyne RAOUX Sennevoy-le-Haut : M. Sébastien MARONNAT Serrigny : M. Christophe BOSTEL Stigny : M. Gaëtan GUERIN Tissey : M. Thomas LEVOY
<u>Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 20 - Présents : 16 - Absents : 4 dont ayant donné Pouvoir : 0 - Votants : 16	Tonnerre : M. Claude ROY Tronchoy : Mme Jocelyne GIRARD Vezannes : Mme Sylviane BERTIN Villon : M. Ladislav DE MONGE Viviers : M. Eric BALACEY Yrouerre : M. Gilles GARNIER CCLTB : M. Sébastien NEVEUX, M. Gilles GARNIER, M. Gaëtan GUERIN, Mme Sylviane BERTIN, M. Ladislav DE MONGE.
<u>Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 5 - Présents : 5 - Absents : 0 - Pouvoir : 0 - Votants : 5	<u>Déléguée titulaire absente excusée supplée :</u> Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD supplée par Mme Josette LAURENT.
	<u>Délégués titulaires absents excusés non supplés :</u> Chichée : Mme Francine ROBIN Molosmes : M. Dominique BUSSY
	<u>Délégués titulaires absents non excusés supplés :</u> Vezannes : M. Laurent SEURAT suppléé par Mme Sylviane BERTIN Villon : M. Clément COMET suppléé par M. Ladislav DE MONGE CCTLB : M. Laurent SEURAT suppléé par Mme Sylviane BERTIN, M. Clément COMET suppléé par M. Ladislav DE MONGE.
	<u>Délégués titulaires absents non excusés non supplés :</u> Censy : M. Victor BARDET Collan : M. Francis GOGOIS Gland : Mme Sandrine CAMUS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Jouancy : M. Stéphane BARDOUX Pasily : M. Julien GROGUENIN Tonnerre : Mme Emilie ORGEL Vezannes : Mme Anne-Laure BUFFET.
	<u>Secrétaire de séance :</u> M. Eric ROUSSEAU, délégué titulaire de Mélisey.
	<u>Date de convocation :</u> 6 octobre 2026
	<u>Délibération n° 43-2026</u>
	<u>Objet :</u> FINANCES
	Budget « Assainissement Collectif » - Régularisation du compte d'imputation pour les rattachements comptables antérieurs à 2026

Des rattachements de produits sur 2025 doivent être régularisés.

Sur proposition de Monsieur le Président, et après avis favorable des membres du Bureau réunis le 22 septembre 2026

Après en avoir délibéré, le comité syndical à 46 voix pour 0 voix contre et 0 abstention

Budget "Assainissement collectif"- Ouverture de crédit N° 2			
Section d'exploitation			
Chapitre/Article	Désignation	Dépenses	Recettes
67-673	Titres annulés sur exercices antérieurs	262 780,00 €	
70-70611	Redevance d'assainissement collectif		262 780,00 €
TOTAL		262 780,00 €	262 780,00 €

- **ADOpte** l'ouverture de crédits ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme:

Le président,

Rémi GAUTHERON.

Le secrétaire de séance

Eric ROUSSEAU

Le Président :

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).*